

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BAPE PAR NORTHERN STAR MINING CORPORATION CONCERNANT SES ACTIVITÉS AU NORD DE LA RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ PICHÉ-LEMOYNE

Northern Star Mining Corporation (NSM) est une compagnie junior d'exploration minière inscrite à la bourse de Toronto. La totalité de ses activités a lieu au Québec; elle est gérée par des professionnels ayant une solide expérience dans les gisements susceptibles d'être découverts dans le nord-ouest québécois. NSM détient plusieurs dizaines de claims dans le secteur de la rivière Piché, juste au nord de la réserve de biodiversité Piché-Lemoyne. Or le BAPE étudie la pertinence de recommander au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de déclarer permanente cette réserve projetée.

Secteur Malartic Goldfields

La partie ouest de cette propriété minière englobe l'ancienne mine Malartic Goldfields, une des plus importantes mines d'or ayant été exploitée dans le nord-ouest québécois. En effet, entre 1939 et 1965, on y a extrait plus de 10 millions de tonnes de minerai dont on a extrait 2 millions d'onces d'or, ce qui représenterait, aux prix d'aujourd'hui de 750\$C l'once, des revenus de 1,5 milliards \$C. Après la fin des activités d'extraction, les infrastructures de traitement du minerai présentes sur ce site ont été utilisées jusqu'en 1994 pour faire du traitement à forfait; aujourd'hui ces installations sont démolies et les aires d'accumulation ont été restaurées par le MRNF et la compagnie Barrick.

Dans le cadre de ses activités, la compagnie Malartic Goldfields avait recouvert de stériles plusieurs hectares de terrain afin de construire diverses infrastructures, dont un village pour ses employés; une partie importante de ce remblayage avait trait au milieu humide au sud de la rivière Piché. D'autre part, des épanchements des rejets de l'usine de traitement du minerai ont également atteint ce milieu humide, suite à des problèmes associés au parc à résidus ou au remplissage des ouvertures minières à la fin des activités (voir figure A). Cette pratique peut être considérée par certains comme non civilisée mais il convient de mentionner qu'à cette époque il n'y avait aucune réglementation environnementale et que les connaissances étaient moins grandes que maintenant sur l'importance des milieux humides pour la qualité de l'environnement et les différentes espèces aquatiques.

NSM a actuellement comme projet de reprendre les activités d'extraction de minerai à partir du puits #1 de ce gisement, mais non pas de le traiter sur place. Afin d'atteindre cet objectif, elle a acquis les droits miniers et superficiaires et investi, depuis 2004, près de 10 millions \$ afin de reconstruire les infrastructures lui permettant d'accéder aux galeries souterraines et effectuer une campagne d'exploration souterraine comprenant un échantillonnage en vrac.

Lorsque NSM a commencé le dénoyage des galeries en 2005, elle était au courant que, comme c'était monnaie courante à l'époque où cette mine avait été exploitée, l'extraction du minerai avait eu lieu quasi jusqu'à la surface. Malheureusement le processus de dénoyage s'est révélé plus long que prévu; les raisons possibles considérées par NSM pour expliquer cette situation étaient, soit que le volume d'eau d'infiltration était beaucoup plus important que selon les

statistiques historiques, soit que les plans en sa possession étaient incomplets et donc que des chantiers n'y apparaissaient pas. Ceci a incité NSM à réaliser une campagne de caractérisation des piliers de surface, selon les normes contenues dans le règlement de la CSST touchant les travailleurs miniers. Afin de procéder auxdites investigations, les ingénieurs de la compagnie ont recommandé le déboisement et le décapage de mort-terrain.

Ces travaux furent entrepris sans aucun certificat d'autorisation du MDDEP à partir de la mi-juillet 2006 puisque, selon la firme de consultant en environnement qui travaillait alors pour NSM, cela n'était pas nécessaire. Toutefois le MDDEP a procédé à une inspection du site le 10 août 2006 et décidé d'ordonner la suspension des travaux de décapage et de déboisement le 15 août 2006. À ce moment 90 000 m³ de matériel, constitué principalement des stériles et de rejets de traitement du minerai produits par l'ancien exploitant, Malartic Goldfields, avaient été excavés et une digue existante visant à empêcher environ 3000 m³/j d'eau de la rivière Piché de s'infiltrer dans la mine avait en partie été reconstruite (voir figure 1). NSM a aussitôt cessé tous les travaux de décapage et de déboisement et modifié son approche pour continuer l'évaluation des conditions hydrauliques et géomécaniques du secteur sans procéder à aucune nouvelle excavation ou construction de digue en marge de la rivière Piché. Cette évaluation par une firme externe est toujours en cours et devrait se poursuivre jusqu'à l'automne prochain. Les conclusions du rapport qui sera produit devraient statuer sur la nécessité et la nature des travaux à réaliser pour assurer la sécurité des travailleurs appelés à travailler sous terre. D'autre part, afin de s'assurer que ses activités soient dorénavant menées en conformité avec la législation environnementale en vigueur au Québec et selon les meilleures pratiques existantes, NSM a récemment recruté un professionnel en environnement minier. En tant que vice-président aux opérations, celui-ci a entrepris des discussions avec le MDDEP et le secteur Faune du MRNF pour s'entendre sur un plan d'action à court terme visant à minimiser les impacts engendrés par les travaux réalisés en 2006. Une fois cet objectif atteint, NSM entend réviser le plan de restauration qu'elle a déposé auprès du secteur mines du MRNF; ce plan qui sera réalisé à la fin des activités de la compagnie sur ce site minier contiendra des mesures qui devraient permettre, non seulement de récupérer mais de tripler la superficie de milieu humide présente à cet endroit (voir figure 2).

Secteur Harvey-Chabela

Plus à l'est et au sud de l'ancienne mine Malartic Goldfields, NSM a récemment initié une campagne d'exploration de surface afin de découvrir un gisement à gros tonnage et basse teneur exploitable à ciel ouvert. La recrudescence d'intérêt pour ce secteur également à proximité de la limite actuelle de la réserve de biodiversité Piché-Lemoyne s'explique par un contexte géologique similaire à celui contenant le gisement en voie d'évaluation par Osisko Explorations; également il convient de mentionner l'augmentation substantielle du prix de l'or depuis quelques années et les perspectives de croissance additionnelle à moyen terme.

Conclusion

Tout d'abord, il est erroné de prétendre que NSM a remblayé un vaste milieu humide en bordure de la rivière Piché : ce secteur avait été remblayé il y a de nombreuses décennies par l'exploitant original de la mine Malartic Goldfields. Au contraire les actions de NSM ont permis d'excaver un volume important de matériaux potentiellement dommageables à la qualité de l'eau du cours

d'eau ci-haut mentionné. Notre compagnie souhaite réaliser des travaux de mitigation le plus rapidement possible et a amorcé des discussions avec les autorités gouvernementales concernées afin d'obtenir leur aval; à plus long terme nous réaliserons des travaux de restauration complète à la fin des activités minières. La compagnie NSM souscrit au développement durable et est prête à travailler avec les intervenants de bonne foi pour aménager alors le secteur perturbé en milieu humide.

Enfin, l'industrie minière est régie par des règles qui touchent l'ensemble des activités qu'elle effectue susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement; les législations en question permettent de moduler les exigences en fonction de la sensibilité du milieu où se situent les projets miniers dont la localisation est dictée par le potentiel minier. En conséquence NSM considère qu'il n'y a pas lieu d'établir une zone de protection autour des réserves de biodiversité; cette remarque est d'autant plus vraie dans le cas du site Malartic Goldfields que le bassin versant de la rivière Piché n'est pas en contact avec la réserve de biodiversité Piché-Lemoyne, telle que circonscrite par les limites actuelles.